

Un petit bilan des privatisations

Jean-Sébastien Zippert

Contrairement à ce que les médias et nos leaders politiques martèlent depuis plus de vingt ans, les privatisations ne profitent que très rarement au consommateur et aux petites entreprises, et jamais au contribuable. Illustration avec quelques cas concrets.

Les biens et services publics tels qu'ils existent aujourd'hui dans les pays du Nord et du Sud sont accusés de toutes les tares : ils ont le malheur de cumuler une redoutable inefficacité avec un coût prohibitif pour les malheureux contribuables que nous nous sommes - tendance encore aggravée s'ils sont en situation de monopole -, et comme si cela ne suffisait pas ils ont en plus une fâcheuse tendance à "prendre en otage" le secteur privé par ses grèves à répétitions, généralement pour défendre des "intérêts corporatistes".

Devant ce tableau noir, la privatisation est présentée comme la panacée, voire l'unique solution - "There is no alternative", comme l'avait dit et répété Margaret Thatcher - : en effet celle-ci réunit les avantages que le consommateur est en droit d'attendre d'un marché concurrentiel. La gestion efficace et moderne des ressources matérielles et humaines telle que pratiquée dans le secteur privé devrait immanquablement résulter :

- d'un fantastique amincissement de l'impôt, issu de la vente au secteur privé des biens publics et surtout des économies occasionnées par l'élimination des budgets consommés dans les rémunérations de ces emplois publics;

- d'une baisse automatique des prix qui sera toujours favorable au consommateur, baisse encore accélérée si la privatisation s'accompagne d'une dérégula-

tion du secteur par la mise en concurrence de plusieurs acteurs;

- de la disparition des conflits sociaux à répétitions qui s'ensuivra immanquablement meilleur service rendu au consommateur.

Malheureusement, il se trouve que dans la pratique les choses ne sont pas aussi simples que sur le papier. Nous ne nous attarderons pas sur le désastre de la pri-

À Cochabamba en Bolivie la gestion de la distribution par une filiale de la société américaine Bechtel s'est traduite par des hausses de tarif qui pouvaient représenter jusqu'à un quart du budget mensuel d'un foyer.

vatisation des chemins de fers britanniques, devenu emblématique au point de provoquer l'indignation du très libéral hebdomadaire *The Economist* qui l'a fort peu aimablement qualifiée "d'un modèle de cynisme politique, d'incompétence directoriale et d'opportunisme financier"¹ Mais les chemins de fers britanniques ne seraient-ils pas l'arbre cachant la forêt? Car il existe d'autres

expériences moins médiatisées, tirées de pays industrialisés ou en voie de développement, témoignant que les résultats attendus furent loin d'être au rendez-vous...

Quand l'eau devient une marchandise... elle devient vite imbuvable

Si il y a bien un élément indispensable à la vie et qui devrait l'objet d'un consensus sur sa nature de bien public mondial, c'est bien l'eau. Tous les habitants de cette planète ne sont pas logés à la même enseigne: rappelons que 1,1 milliard d'êtres humains n'ont pas d'accès à l'eau potable et 2,4 milliard ne disposent pas de moyen d'assainissement². De nombreuses collectivités ont pourtant fait le choix de laisser la distribution et l'assainissement des eaux usées à des sociétés privées.

C'était le cas de la ville d'Atlanta aux Etats Unis qui après, seulement deux ans d'expérience, a décidé de rompre un contrat de gestion privée. Le service rendu par la société *United Water* (filiale du groupe français *Suez*) était effectivement plus proche d'un pays du Tiers-Monde que d'un pays industrialisé: coupures d'eau fréquentes, eau impropre à la consommation au point de contraindre les autorités de la ville à demander à ses administrés de faire bouillir celle-ci avant de la consommer, etc³. La rupture prématurée d'un contrat de longue durée aura pour conséquence de faire

passer le montant du budget annuel destiné au réseau de distribution de l'eau de 22 à 40 milliards de dollars...

La funeste coalition d'une aberration économique et d'un désastre social...

La privatisation de l'eau s'est traduite pour la ville de Cochabamba en Bolivie par des émeutes comme celles qui ont secoué le pays en octobre dernier: la gestion de la distribution par une filiale de la société américaine Bechtel s'est traduite par des hausses de tarif qui pouvaient représenter jusqu'à un quart (!) du budget mensuel d'un foyer. Après plusieurs mois de sanglantes émeutes, le gouvernement Bolivien a rompu le contrat de 40 ans qui liait la ville de Cochabamba Bechtel. Mais une fois de plus il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle: Bechtel réclame à l'Etat Bolivien la modique somme de 25 millions de dollars de dédommagement...

En Inde ce sont tout simplement les cours d'eau qui sont privatisés: ainsi un homme d'affaires a acquis la concession d'une vingtaine de kilomètres de rivière sur 20 ans. Certes, les tarifs qu'il pratique dans la vente de sa matière première font le bonheur des industries grosses consommatrices d'eau qui se sont installées en masse au bord de la rivière. C'est moins le cas des agriculteurs et des pêcheurs qui pensaient naïvement que la rivière appartenait à tout le monde et qui ont désormais affaire à la police si ils ont l'outrecuidance d'utiliser l'eau de celle-ci pour nourrir leur famille ou pour irriguer leurs cultures⁴...

Le groupe Suez envisage tout simplement de détourner les eaux d'une partie du Gange pour la vente de celle-ci aux populations aisées de Delhi⁵ avec la bénédiction des pouvoirs publics. Outre le fait que Suez s'approprie des fonds publics via la construction de barrages destinés à détourner les eaux, ce projet - si il se réalise - spoliera les populations locales d'une double manière: d'abord par la privation d'un ressource rare et limitée aux profit des plus riches, et enfin par le renoncement des pouvoirs publics d'assurer le minimum de bien être des populations qui ont le plus

besoin. Mais contrairement au cas précédant, la population soutenue par plusieurs ONG n'a pas l'intention de se laisser voler sans résistance...

... et sanitaire

Mais c'est en Afrique du Sud que la privatisation de la distribution a eu des conséquences les plus dramatiques. Le gouvernement de Nelson Mandela, sous la pression des plans d'ajustement structurels imposés par le FMI et la Banque Mondiale⁶ a privatisé la distribution de l'eau de plusieurs grande villes sud-africaines, ce qui a - comme en Bolivie - entraîné une telle augmentation des tarifs que la plupart des sud-africains ont été contraints d'utiliser les cours d'eau non potable pour leur consommation, déclanchant ainsi la pire épidémie de choléra de son histoire: plus de 114 000 cas identifiés et 260 morts en deux ans, soit cinq fois le chiffre des décès cumulés des vingt dernières années. C'est une bien triste performance du gouvernement Mandela d'avoir rendu les conditions de vie plus dures encore que le régime de l'apartheid pour les populations locales⁷...

La privatisation de l'électricité, ou la recomposition de monopoles privés

Parmi les nombreux pays ayant à la fois privatisé et dérégulé leur marché de l'électricité, le Royaume Uni a pu constater que si les prix ont effectivement baissé, ce sont surtout les industries qui on en ont profité et pas les particuliers. Quand aux producteurs d'électricité, la baisse des prix de gros a été fatale pour plusieurs d'entre eux⁸. Heureusement l'argent du contribuable britannique est venu à leur secours... Au final le Financial Times - journal peu suspect d'hostilité à l'économie de marché - arrive à la conclusion que la vague de privatisations qui a eu lieu en Grande Bretagne a permis l'éclosion de nouveaux oligopoles - voire de monopoles -, mais privés cette fois ci. Bien entendu, ces concentrations d'entreprises font preuve d'un goût très modéré pour la guerre des prix... Le Financial Times en conclut que la vague de privatisations a résulté sur un résultat diamétralement opposé à ce que voulait la réforme⁹.

Quand le marché livré à lui même s'attaque à une population... l'exemple de la Californie

Mais c'est en Californie qu'a été poussée la logique de la dérégulation à son paroxysme: vous souvenez-vous des innombrables coupures d'électricité en Californie au cours des étés 2000 et 2001? Certes, et comme pour la panne géante qui a plongé New York en août dernier, on a accusé (à juste titre) la vétusté des réseaux et des lignes dont l'entretien est négligé par les sociétés qui en ont pris la gestion. Mais bien peu de journaux ont mentionné que ces pannes ont été pour la plupart le résultat d'une action qui ne doit rien à la malchance: il se trouve qu'un courtier en énergie a volontairement engorgé les lignes d'approvisionnement de la Californie lors des grandes vagues de chaleur, entraînant ainsi une élévation artificielle du prix de l'électricité avec obligation pour les pouvoirs publics d'acheter l'électricité au prix fort sous la menace d'une coupure de courant. Un des dirigeants de cette société avait déclaré cyniquement: «Quand les compagnies seront trop endettées, nous limiterons l'énergie livrée à la Californie et l'Etat sera contraint d'aider ces sociétés». Ce courtier en énergie a disparu aujourd'hui dans une faillite frauduleuse, entraînant dans son naufrage un cabinet d'audit mondialement connu, sans oublier ses 4 200 salariés (pour la plupart également actionnaires de leur société) livrés au chômage et à la ruine. Gray Davies, le gouverneur de Californie de l'époque, avait déclaré publiquement que «quelqu'un devrait aller en prison». A ce jour, les dirigeants de Enron n'ont pas répondu de leurs actes devant la justice américaine¹⁰...

La caractère peu réversible d'une privatisation

Comme nous l'avons vu précédemment, la création et l'entretien d'un réseau de distribution d'eau et d'énergie nécessite à la fois une vision à long terme et des investissements considérables que seul un Etat pratiquant un niveau d'imposition décent peut se permettre. La cession de tels actifs au secteur se fait souvent à des prix sous évalués; par contre le passage du privé au public, quand il est possible, se fait à

des conditions toujours extrêmement défavorable pour l'acheteur. De plus il n'est pas aisé de reconstruire ensuite une infrastructure sur base d'un secteur démantelé. On peut comparer une politique de privatisation et de dérégulation à une sorte de démantèlement de mécano: il est beaucoup plus facile de démanteler celui-ci en petits morceaux et de distribuer ensuite ceux-ci que de remonter un édifice cohérent à partir de simples briques... Les privatisations sont une double spoliation du bien public: d'abord par le bradage de ceux-ci – comme évoqué ci dessus –, ensuite par le fait que le service rendu par la société privatisée va se faire uniquement dans une optique de recherche de profits à court terme, politique qui pénalisera systématiquement les petits clients, majoritairement des petites entreprises et les citoyens à faible pouvoir d'achat.

En quoi le Grand Duché est-t-il concerné?

Ces exemples, tirés de pays étrangers, peuvent laisser penser que le Luxembourg est épargné par de telles catastrophes: rappelons que la privatisation de l'énergie et des transports est déjà bien entamée au Grand-Duché, qui, en tant que membre de l'Union Européenne doit se soumettre aux directives de la commission pour qui les privatisations et dérégulations sont toujours la seule politique de développement envisageable.

Les AGCS (Accords Généraux sur le Commerce des Services) actuellement en cours de négociation parmi tous les pays membres de l'OMC sont également une menace très claire¹¹ sur tous les services et bien publics. A la veille des prochaines élections législatives, les citoyens luxembourgeois auront cer-

tainement l'occasion d'interpeller leurs candidats sur cette question qui est un choix fondamental de la société dans laquelle nous souhaitons vivre.

¹ Article extrait de *Courrier International*, 22/07/99.

² *Le Monde*, 12/09/02.

³ *New York Times*, tiré de *Courrier international* du 13/03/03.

⁴ *Outlook* (journal indien) tiré de *Courrier international* du 13/03/03.

⁵ *The Hindu* (journal indien), tiré de *Courrier international* du 25/09/03.

⁶ Plus d'informations sur la teneur des plans d'ajustements structurels sur le site du Comité pour l'Annulation de la Dette des pays du Tiers Monde: www.cadtm.org.

⁷ *Mother Jones*, tiré de *Courrier international* du 13/03/03.

⁸ *Libération*, 10/05/03.

⁹ *Financial Times*, tiré de *Courrier International* du 17/09/98.

¹⁰ *Washington Post*, 8/05/02; *Libération* 21/05/02; *Les Echos* 7/06/02.

¹¹ Plus de renseignements sur les AGCS sur le site de l'Urfig: www.urfig.org.

Die Internet-Seiten von *forum*

bieten unter anderem

- einen Index der *forum*-Autoren, Dossiers und Artikel mit Suchfunktion
- ergänzendes Material zu in den Heften behandelten Themen
- interessante Beiträge aus früheren *forum*-Ausgaben
- ein Online-Dossier mit den wichtigsten *forum*-Artikeln zum Thema Universität Luxemburg

www.forum-online.lu